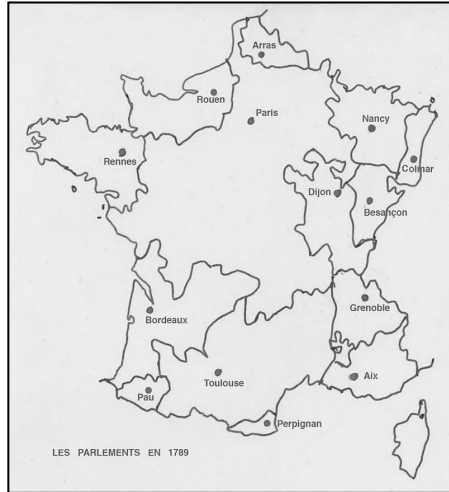


GROUPE 2: Le parlement de Paris



« Je² vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion réformée. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au-dehors, je la veux au-dedans. Vous devez m'obéir [...]. Si l'obéissance était due à mes prédécesseurs, elle m'est aussi due, d'autant que j'ai rétabli l'État, Dieu m'ayant choisi pour être à la tête du royaume [...]. N'invoquez pas la religion catholique. Je l'aime plus que vous, je suis plus catholique que vous : je suis fils aîné de l'Église [...]. Vous avez beau faire, je sais tout ce que vous faites, je sais tout ce que vous dites [...]. Je suis roi maintenant, et parle en roi, et veux être obéi ! »

Pierre de l'Estoile, *Mémoires-journaux. Journal pour le règne d'Henri IV* [événement du 7 janvier 1599].

L'auteur est un parlementaire parisien catholique, fidèle serviteur des rois Henri III puis Henri IV, opposé à tout extrémisme religieux.

² Henri IV s'adresse ici aux parlementaires, majoritairement catholiques, qui sont venus lui faire leurs remontrances au Louvre au sujet de l'édit de Nantes qu'ils refusent d'enregistrer.



Gravure, Jan Luyken, *Furie iconoclaste¹ commencée en l'an 1568 à Gand et en Brabant et répandu en une année à travers toute la Hollande.*

¹ commise par les protestants.